

REGLEMENT GENERAL DE L'EXPERIMENTATION PERMETTANT L'ACCES EN 2^{EME} ANNEE DES ETUDES EN SCIENCES INFIRMIERES ET DE MANIPULATEUR ELECTORADIOLOGISTE AVEC UN DOUBLE CURSUS EN LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE

I. Présentation générale

L'Université Jean Monnet Saint-Etienne propose une expérimentation avec les **Etablissements associés** : IFSI de St-Etienne & ST- Chamond - Lycée Honoré d'Urfé au sein du **Département des Sciences & Techniques en Santé de la Faculté de Médecine**

Date de mise en œuvre : 2021-2022

Durée prévue : jusqu'en 2025-2026

Nombre de places disponibles en 2^{ème} année de ces deux filières : 30 pour la filière sciences infirmières ; 5 pour la filière manipulateur électroradiologiste.

L'objectif de cette expérimentation est de permettre à des étudiants de L1 PASS qui ont suivi et validé leur année d'études avec l'option « Sciences pour la santé » mais qui n'ont pas été admis dans l'une des filières de santé MMOPK :

- **de poursuivre leurs études directement en 2^{ème} année soit de sciences infirmières, soit de manipulateur électroradiologiste, sur des places réservées dans le cadre de l'expérimentation, après une phase de sélection,**
- **et en parallèle de poursuivre un double cursus en 2^{ème} année de licence mention « Sciences pour la santé » afin d'acquérir une double diplomation.**

II. Organisation et articulation de l'expérimentation avec la L1 PASS

Les étudiants pouvant participer à cette expérimentation sont seulement ceux inscrits en L1 PASS avec l'option « Sciences pour la santé ».

Au deuxième semestre au moment du choix des UE de spécialités, ces étudiants peuvent choisir :

- **Soit de ne pas participer à l'expérimentation** et dans ce cas, ils poursuivent leur cursus dans les conditions prévues par le règlement des études de la L1 PASS et choisissent uniquement des UE MMOPK comme le reste des étudiants de L1 PASS
- **Soit de participer à l'expérimentation en choisissant une des UE de l'expérimentation et au moins une UE MMOPK.** Dans ce cas, les étudiants qui souhaitent candidater pour une poursuite d'étude en 2^{ème} année de sciences infirmières (IFSI) doivent suivre l'UE « Sciences Infirmières appliquées » et les étudiants qui souhaitent candidater pour une poursuite d'étude en 2^{ème} année de manipulateur électroradiologiste doivent suivre l'UE « Technologies d'imagerie Médicale ». Il n'est

pas possible pour un étudiant de choisir simultanément ces 2 UE de l'expérimentation.

La participation à l'expérimentation ne se substitue bien évidemment pas à la possibilité de concourir et d'être admis, le cas échéant, en 2^{ème} année de l'une des filières de santé MMOPK. Il s'agit d'une possibilité en plus offerte aux étudiants pour intégrer un cursus paramédical.

La poursuite d'études en double cursus avec la licence « Sciences pour la santé » permet en outre la possibilité de tenter une seconde candidature à l'admission dans l'une des filières MMOPK au titre de la voie LAS2/LAS3 avec 120 crédits ou plus validés.

Les notes obtenues dans le cadre des UE de l'expérimentation ne sont prises en compte ni dans la validation de la L1 PASS qui demeure conforme au règlement des études validé par la CFVU du 17/09/2021, ni dans les classements du 1^{er} et du 2nd groupe pour l'admission dans l'une des filières MMOPK qui demeure conforme au règlement d'admission validé par la CFVU du 17/09/2021. Ces notes sont uniquement prises en compte pour l'admission directe, mais sélective, en 2^{ème} année de sciences infirmières (IFSI) ou de manipulateur électroradiologiste.

Attention, les UE « Sciences Infirmières appliquées » et « Technologies d'imagerie Médicale » spécifiques à l'expérimentation ne seront ouvertes que si le nombre d'étudiants candidats est ≥ 15 pour chacune.

III. Présentation des UE de l'expérimentation

A. UE expérimentation IFSI - Sciences Infirmières Appliquées

Objectifs pédagogiques

Cette UE a pour objectifs de :

- Mettre l'accent sur le transfert de l'innovation en présentant le plan France Médecine Génomique 2025 sous la focale de la place et du rôle que peuvent avoir les Infirmiers Diplômés d'Etat dans ces parcours de soins.
- Poser les fondements des sciences infirmières, au plan notamment de la discipline infirmière, des concepts et des théories infirmières.
- Acquérir les bases des activités de soins infirmiers, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement.
- Développer les techniques du raisonnement et de la démarche clinique infirmière, de la construction et de la conduite d'un projet de soins infirmiers.
- Bénéficier de 4 semaines d'enseignement clinique en qualité de stagiaire dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins.

Programme

Cette UE comprendra les modules suivants :

- Module 1 : génomique et soins infirmiers
- Module 2 : Sciences et techniques infirmières : fondement et méthodes (soins de

nursing, soins d'urgences, soins infirmiers)

- Module 3 : Préparation du stage en soins infirmiers (compétences et positionnement attendues)

Modalités des enseignements

Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD) en présentiel ou en distanciel, Travaux pratiques (TP)

Modalités d'évaluations

1^{ère} session : 1 examen final à la fin du 2^{ème} semestre sous forme de QCMs

Pas de 2^{ème} session

B. UE expérimentation Manipulateur électroradiologiste - Technologies d'imagerie Médicale

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les principes de bases des différentes modalités d'imagerie médicale et de la radioprotection
- Préparer un stage obligatoire de 4 semaines à travers la découverte des différentes techniques d'exploration radiologiques de projection.

Programme

Cette UE comprendra les modules suivants :

- Module 1 : Radiobiologie Radioprotection : principes fondamentaux
- Module 2 : Pharmacologie radiopharmaceutiques, produits de contraste
- Module 3 : Physique appliquée aux rayons X et technologie en imagerie radiologique, scanner
- Module 4 : Physique appliquée et technologie en médecine nucléaire
- Module 5 : Physique appliquée radiothérapie interne vectorisée
- Module 6 : Exploration radiologiques de projection

Modalités des enseignements

Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD) en présentiel ou en distanciel

Modalités d'évaluations

1^{ère} session : 1 examen final à la fin du 2^{ème} semestre sous forme de QCMs

Pas de 2^{ème} session

IV. Conditions de candidature et d'admission des étudiants

L'admission des étudiants en deuxième année des filières 2^{ème} année de sciences infirmières (IFSI) ou de manipulateur électroradiologiste est subordonnée à :

- **Au choix de l'étudiant de participer à l'expérimentation en respectant le planning et les modalités fixées par l'administration**

Pré-choix par inscription sur une appli web à l'une des deux UE de l'expérimentation	Du Lundi 22 au Vendredi 26 novembre 2021
2 ^{ème} période de choix sur la même appli web à l'une des deux UE de l'expérimentation (choix définitif)	Du mardi 8 février au Vendredi 11 février 2022

NB : si le nombre d'étudiants préinscrits à l'une de ces UE après la 2^{ème} période est <15, alors cette UE ne pourra pas être ouverte au titre de l'année universitaire en cours.

- **La réussite de l'année de L1 PASS en session 1 exclusivement** (donc pas après rattrapage) et donc avoir acquis au moins 60 crédits ECTS permettant la validation de la L1 en application du règlement des études de la formation.
- **Etre sélectionné en fonction d'un classement par ordre de mérite établi en fonction des grilles présentées ci-après dans la limite des places ouvertes au processus d'Expérimentation**
- **Validation pratique d'un stage de 4 semaines obligatoire uniquement pour les étudiants reçus dans le cadre de l'Expérimentation sur la période juillet-août dès la publication des résultats définitifs des résultats des concours de l'expérimentation (cf V.B).**

Grille de notation pour l'accès en 2^{ème} année de sciences infirmières :

Les notes des différentes UE listées ci-dessous sont transformés en point en respectant le barème décrit dans le tableau ci-dessous :

UE	Nombre de points maximum/UE
UE du tronc commun	20
Anglais	2
Outils numériques	2
UE 5 – Anatomie – Embryologie	4
UE 6 – Médicaments et produits de santé	4
UE 7 – Santé Société humanité	4
UE 8 – Physiologie Humaine	4
UE option Sciences pour la santé (S1 et S2)	110
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Psychologie, sociologie, anthropologie Santé publique et économie de la santé	25
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Processus traumatiques Ethique, déontologie Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Infectiologie, hygiène	45
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie (Introduction aux outils d'imagerie Médicale)	20
Méthodologie du raisonnement et démarche scientifique et clinique Base de la Gestion de projets en santé	20
UE expérimentation IFSI – Sciences Infirmières appliquées	70
Total	200

Exemple :

L'étudiant ayant eu les notes du tableau ci-dessous obtient un score de **166,625 / 200** soit une note de **16,625 / 20** qui servira pour le classement dans cette filière.

UE	Notes obtenues par un étudiant	Nombre de points acquis
UE du tronc commun		
Anglais	12/20	1,2
Outils numériques	13/20	1,3
UE 5 – Anatomie – Embryologie	14/20	2,8
UE 6 – Médicaments et produits de santé	15/20	3
UE 7 – Santé Société humanité	16/20	3,2
UE 8 – Physiologie Humaine	20/20	4
UE option Sciences pour la santé (S1 et S2)		
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Psychologie, sociologie, anthropologie	16/20	20

Santé publique et économie de la santé		
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Processus traumatiques Ethique, déontologie Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Infectiologie, hygiène	17/20	38,25
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie (Introduction aux outils d'imagerie Médicale)	18/20	18
Méthodologie du raisonnement et démarche scientifique et clinique Base de la Gestion de projets en santé	15/20	15
UE expérimentation IFSI – Sciences Infirmières appliquées	17/20	59,5
Total		166,25

Grille de notation pour l'accès en 2^{ème} année de manipulateur électroradiologiste :

Le même système que le précédent est appliqué en incluant l'UE Technologies d'imagerie Médicale et en utilisant un autre barème indiqué dans le tableau ci-dessous :

UE	Nombre de points maximum/UE
UE du tronc commun	84
Anglais	2
Outils numériques	2
UE 1 – Biochimie et biologie moléculaire	10
UE 2 – Biologie cellulaire et histologie	10
UE 3 S1 – Biophysique	15
UE 3 S2 – Biophysique	15
UE 5 – Anatomie – Embryologie	10
UE 6 – Médicaments et produits de santé	5
UE 7 – Santé Société humanité	5
UE 8 – Physiologie Humaine	10
UEs option Sciences pour la santé (S1 et S2)	46
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Psychologie, sociologie, anthropologie Santé publique et économie de la santé	16
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Processus traumatiques Ethique, déontologie Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Infectiologie, hygiène	25
Méthodologie du raisonnement et démarche scientifique et clinique Base de la Gestion de projets en santé	5
UE expérimentation DTS IMRT - Technologie d'imagerie médicale	70
Total	200

Exemple :

L'étudiant ayant eu les notes du tableau ci-dessous obtient un score de **134,85 / 200** soit une note de **13,485 / 20** qui servira pour le classement dans cette filière.

UE	Notes obtenues par un étudiant	Nombre de points acquis
UE L1-PASS		
Anglais	12/20	1,2
Outils numériques	15/20	1,5
UE 1 – Biochimie et biologie moléculaire	12/20	6
UE 2 – Biologie cellulaire et histologie	16/20	8
UE 3 S1 – Biophysique	18/20	13,5
UE 3 S2 – Biophysique	12/20	9
UE 5 – Anatomie - Embryologie	11/20	5,5
UE 6 – Médicaments et produits de santé	10/20	2,5
UE 7 – Santé Société humanité	16/20	4
UE 8 – Physiologie Humaine	14/20	7
UEs option Sciences pour la santé (S1 et S2)		
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Psychologie, sociologie, anthropologie Santé publique et économie de la santé	18/20	14,4
Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Processus traumatiques Ethique, déontologie Clinique Thérapeutique et Physiopathologie : Infectiologie, hygiène	16/20	20
Méthodologie du raisonnement et démarche scientifique et clinique Base de la Gestion de projets en santé	15/20	3,75
UE expérimentation DTS IMRT - Technologie d'imagerie médicale	11/20	38,5
Total		134,85

V. Phase d'admission des étudiants

A. Déroulement et calendrier prévisionnel de la phase d'admission

La phase d'admission en deuxième année des filières 2^{ème} année de sciences infirmières (IFSI) ou de manipulateur électroradiologiste s'effectuera en parallèle de celle des concours MMOPK.

Afin de permettre à chaque étudiant de candidater sereinement aux concours MMOPK et de ne pas interférer avec ses choix du 1^{er} groupe et du 2nd groupe d'épreuves, le cas échéant, les résultats des concours de l'expérimentation ne seront communiqués qu'au moment de la publication des résultats définitifs MMOPK à l'issue du second groupe d'épreuves.

Ainsi, au moment de la publication des résultats du premier groupe d'épreuves MMOPK, tous les étudiants ayant participé à l'expérimentation seront catégorisés comme « ajournés » à ces concours de l'expérimentation de manière indépendante des résultats réels. Cet « ajournement » temporaire ne préjuge pas du résultat d'admission en 2^{ème} année de sciences infirmières (IFSI) ou de manipulateur électroradiologiste.

Au moment de la publication des résultats du second groupe d'épreuve MMOPK, les étudiants ayant participé à l'expérimentation verront alors leurs classements dans les filières MMOPK et leurs classements dans les concours de l'expérimentation. Les candidats admis dans l'une ou plusieurs filières MMOPK ou IFSI/Manipulateur électroradiologiste confirment, au plus tard huit jours après la publication des résultats, sur une appliweb, permettant d'attester de la date de son dépôt, leur acceptation d'admission dans une seule formation, sous peine d'en perdre le bénéfice. Ce choix est définitif et permettra ensuite d'avoir la liste définitive des étudiants admis pour chaque formation.

Les places libérées par ces choix sont attribuées aux étudiants classés en liste complémentaire, par ordre de mérite, dans la limite de la capacité d'accueil restant à pourvoir ou de l'épuisement de la liste complémentaire.

Cette phase d'admission respectera le calendrier suivant :

Délibération du jury et publication résultats du premier groupe du concours MMOPK Pour les concours de l'expérimentation : tous les étudiants sont classés comme « ajournés »	Le Mardi 31 Mai 2022
Publication des résultats du second groupe avant choix pour chaque filière MMOPK et chaque parcours ou groupe de parcours de formation antérieurs, dont : <ul style="list-style-type: none">▪ la liste des étudiants admis avant choix ;▪ la liste complémentaire ;	Mardi 28 Juin 2022

<ul style="list-style-type: none"> ▪ la liste provisoire des étudiants définitivement non admis à l'issue du 2nd groupe. <p>Publication des résultats provisoire des concours de l'expérimentation, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La liste des étudiants admis directement au stage validant (étudiants admis avant choix) ▪ Une liste complémentaire 	
<p>Période de choix pour les étudiants admis à l'issue des épreuves du second groupe : Confirmation de l'acceptation de leur admission dans une seule filière MMOPK ou IFSI/manip radio en précisant, lorsque leur nom figure sur plusieurs listes d'admission, la formation définitivement choisie.</p>	<p>Du Mardi 28 juin 2022 au Mardi 5 juillet 2022 dernier délai sur appli web</p>
<p>Publication des résultats définitifs du second groupe pour chaque filière MMOPK et chaque parcours ou groupe de parcours de formation antérieurs, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la liste des étudiants définitivement admis, ▪ la liste des étudiants définitivement non admis. <p>Publication des résultats définitifs des concours de l'expérimentation, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La liste définitive des étudiants admis en stage ; ▪ La liste des étudiants définitivement non admis 	<p>Mercredi 6 juillet 2022</p>

B. Stage

Les étudiants finalement admis dans ces deux filières devront faire un stage obligatoire de 4 semaines pendant la période de Juillet/Août. Ce stage pourra ainsi débuter dans les jours suivants la publication des résultats définitifs et finira 4 semaines après c'est-à-dire à la fin de la première d'Août. Les modalités pratiques seront transmises aux étudiants au cours de l'année.

La validation pratique de ce stage est obligatoire pour valider l'accès en 2^{ème} année de sciences infirmières (IFSI) ou de manipulateur électroradiologiste.